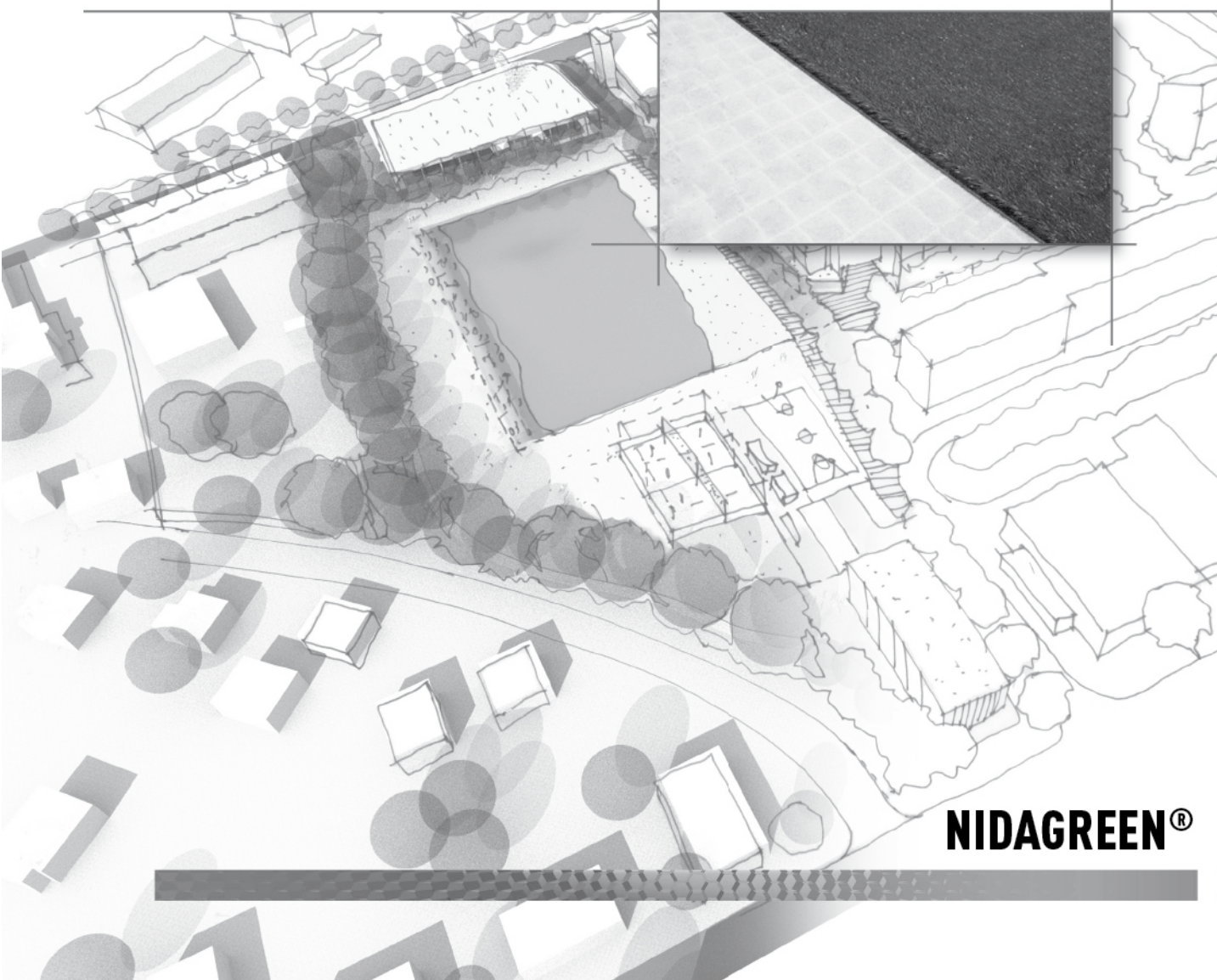




nidaplast
environnement



Prescriptions
générales
de
**mise
en œuvre**



NIDAGREEN®

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

<u>A- GENERALITES</u>	p.3
<u>B- LES ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DU NIDAGREEN®</u>	p.4
<u>I- FOND DE FORME</u>	p.4
<u>II- DRAINAGE</u>	p.4
<u>III- POSE DES PLAQUES NIDAGREEN®</u>	p.5
<u>IV- POSE DU GAZON SYNTHETIQUE</u>	p.6
<u>V- POSE SUR BETON OU ENROBE</u>	p.6
<u>VI- STOCKAGE</u>	p.7

nidagreen[®], support de gazon synthétique ornemental



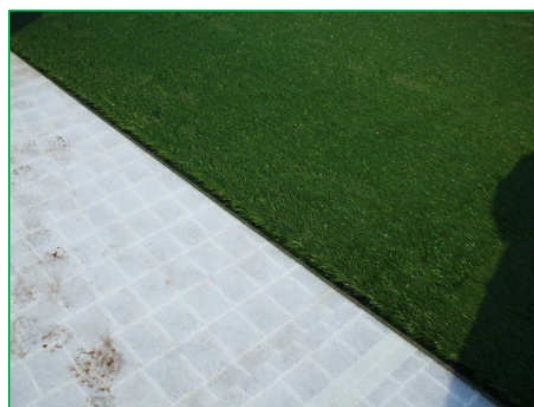
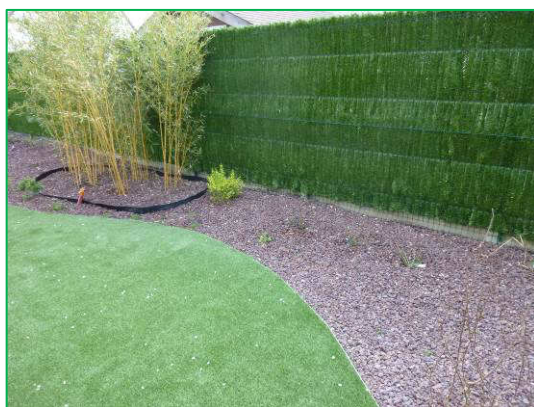
A - GENERALITES

Les plaques **nidagreen[®]** sont des plaques de nids d'abeilles polypropylène, en maille de 8mm, destinées à servir de support résistant et drainant à des gazons synthétiques pour des aménagements paysagers, à usage piétonnier.

Ces plaques inertes, planes et très résistantes en compression possèdent un taux de vide de 95% qui leur assure une capacité de drainage des eaux de pluies très importante.

Légères et rigides elles permettent une assise parfaite du gazon synthétique sans nécessité la pose d'une dalle béton.

Elles possèdent une très bonne tenue aux agressions chimiques, micro-organismes et rongeurs.



B – LES ETAPES DE MISE EN ŒUVRE

I- FOND DE FORME

Le terrain naturel doit être excavé ou remblayé de manière à mettre en place un fond de forme stable et compacté. Un géotextile anticontaminant est déposé entre le terrain naturel et le fond de forme.

Couche de fondation et de nivellement :

En fonction de l'utilisation, une couche de fondation d'environ 10 à 15 cm est mise en place.

Une couche de nivellement de 3 à 5 cm d'épaisseur est ensuite étendue sur la couche de fondation ou sur le fond de forme.

Du gravier fin 6/10, du sable ou n'importe quel autre matériau drainant d'une granulométrie de moins de 20 mm peut être utilisé pour la réalisation de cette couche. Lorsque le terrain naturel est de mauvaise qualité, l'épaisseur de la couche de nivellement peut être plus importante. Cette couche de nivellement sert d'assise aux plaques **nidagreen®** et est dès lors très importante, car elle crée une surface plane et régulière destinée à recevoir les plaques **nidagreen®**.



Nota 1 l'épaisseur de la couche de fondation doit toujours être adaptée à la résistance du sol sous-jacent et aux charges appliqués en surface.

Nota 2 : S'il y a une légère pente s'assurer que celle-ci ne soit pas dirigée vers un bâtiment

II- DRAINAGE

Les plaques de **nidagreen®** offrent au gazon synthétique une surface d'appui très perméable. Selon l'épaisseur de **nidagreen®** utilisée, les plaques offrent également un stockage des eaux de pluies important qui permet une infiltration lente dans le sol support.

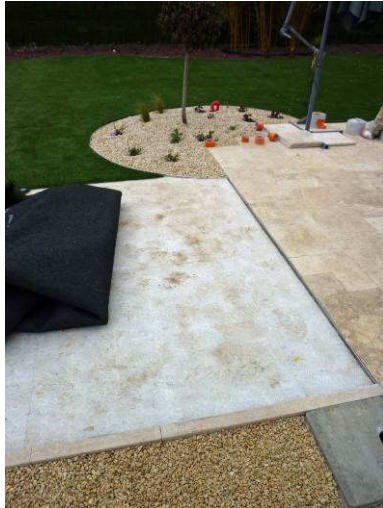
Si le sol support est imperméable, il y a lieu de prévoir un drainage en périphérie de la zone traitée.

Nota : L'apport d'une couche de 28 mm de nidagreen® offre un volume de stockage des eaux pluviales de 24 l/m² dont il faut tenir compte pour les capacités de drainage nécessaires.

III- POSE DES PLAQUES NIDAGREEN®

III-1 Bordure Extérieure

La zone équipée doit être bordurée sur sa périphérie et affleurer le sommet du **nidagreen®**. Elle a pour but de séparer le terrain la partie aménagée du sol en place et de protéger le chant des plaques de **nidagreen®** des chocs et des UV.



III-2 Pose des plaques nidagreen®

Les plaques **nidagreen®** sont posées à joints croisés, sur la couche de nivellement, côte à côte, en partant d'une extrémité du terrain. La rangée suivante est appliquée contre la rangée précédente en croisant les joints d'environ une demi-plaque. Chaque rangée est mise en œuvre de façon similaire. Le serrage des plaques entre elles doit tenir compte de la température de mise en œuvre. Le serrage doit être plus important par temps chaud que lorsqu'il fait très froid.

Afin de s'assurer d'une bonne rectitude de chaque rangée, il est conseillé de ne pas commencer plus de 2 rangées simultanément.

S'assurer régulièrement, à l'aide d'un cordeau, de la rectitude de l'ensemble déjà mis en œuvre.



La pose des plaques doit se faire à une température extérieure comprise entre 5°C et 35 °C.

Nota ; Dans certains cas, si le support le nécessite, une bande de jointoiment peut être mise en œuvre sur les joints des plaques pour assurer une bonne solidarisation

IV- POSE DU GAZON SYNTHETIQUE

Le gazon synthétique est mis en œuvre selon les prescriptions du fabricant, simplement posé sur les plaques de **nidagreen®**. Il est mis en œuvre à l'avancement pour recouvrir les plaques de **nidagreen®** déjà installées, et peut être fixé ponctuellement à quelques endroits au moyen de clous traversant les plaques de **nidagreen®**.

Le gazon synthétique peut se dilater sous l'effet de la chaleur. Cette dilatation ne doit pas être bloquée, notamment en périphérie pour ne pas risquer la formation de plis.

Une fois posé, le gazon synthétique va se mettre en place. Il peut alors s'avérer nécessaire de le recouper en périphérie de manière à ce qu'il ne soit pas bloqué.

Afin de ne pas risquer de détériorer la couche de **nidagreen®**, dans le cas de gazon synthétique sablé, la mise en place du sable est effectuée soit manuellement, soit avec des engins légers spécialement destinés à la pose de gazon synthétique et dont la pression des pneumatiques n'excède pas 2, 5 bars.

Nota : Il existe deux types principaux de gazon synthétique, lesté par du sable ou non lesté. Le gazon lesté offrira une meilleure stabilité de l'ensemble gazon- nidagreen® aux diverses sollicitations. Pour avoir une esthétique parfaite, cette opération doit se faire de façon particulièrement soignée, en respectant les prescriptions du fournisseur de gazon, notamment pour la granulométrie du sable et la quantité.

V- POSE SUR BETON OU ENROBE

La pose du **nidagreen®** peut également être faite sur un support dur et imperméable comme le béton où les enrobés. Le **nidagreen®** apporte dans ce cas une certaine souplesse qui augmente le confort de marche. Il apporte également un drainage important qui évite la stagnation d'eau et permet l'utilisation de la surface immédiatement après une pluie d'orage, même forte.

Dans ce cas il faut insérer entre le **nidagreen®** et la surface imperméable, un géosynthétique drainant qui permet de guider l'eau en périphérie de la zone imperméable.

VI- STOCKAGE

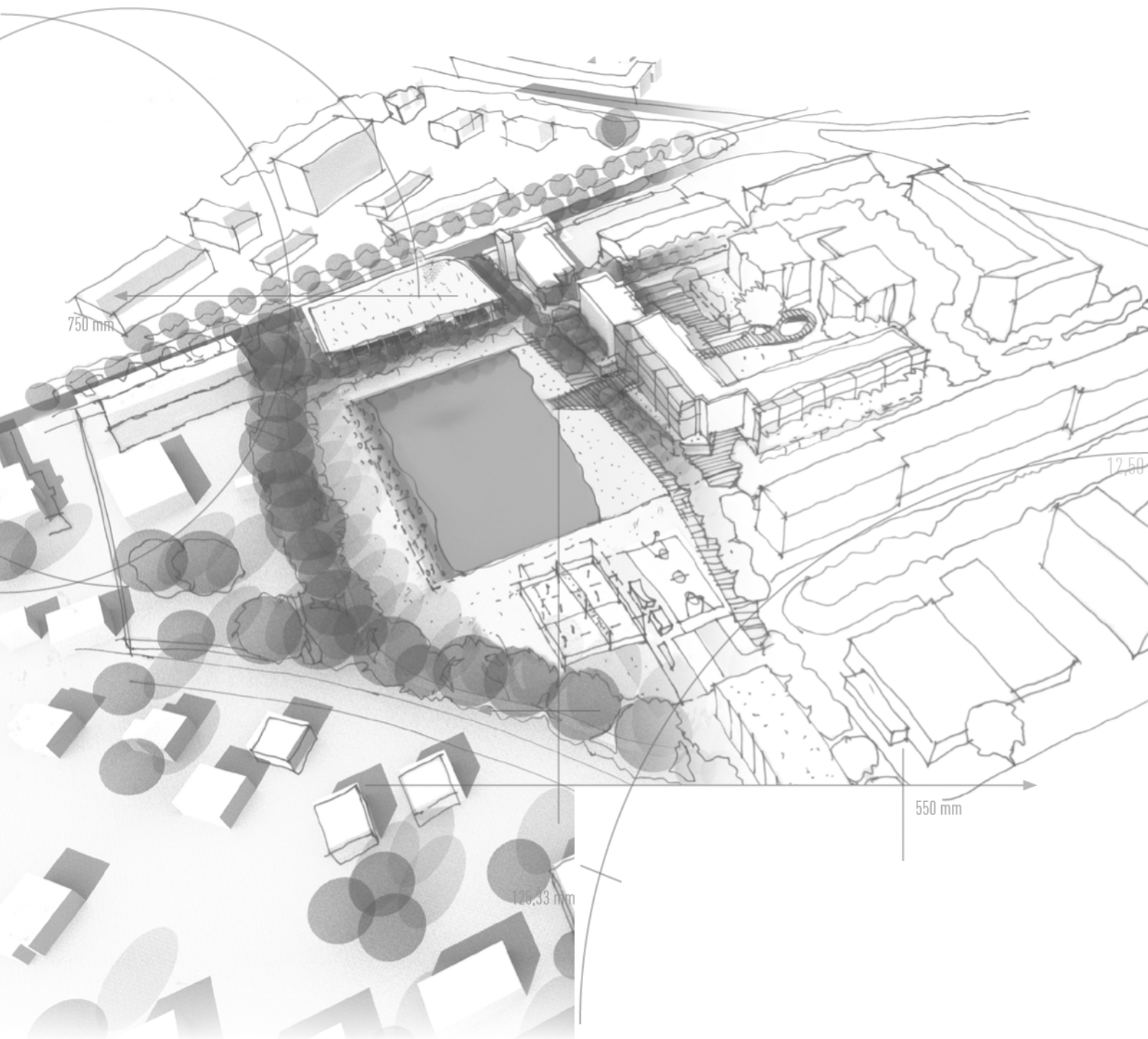
Les plaques **nidagreen**[®] doivent être stockées sur un sol plan à une température entre 5°C et 35°C avant leur mise en œuvre.

A noter :

- éviter un stockage prolongé Aux UV.
- du fait de leur légèreté, protéger les plaques des effets du vent, une fois celles-ci dépalettisées.



Nota: Les prescriptions indiquées peuvent servir de guide à l'utilisation du produit, mais ne doivent pas être considérées comme des garanties de bonne mise en œuvre. De plus, l'application, l'utilisation et/ou la transformation des produits échappent à nos possibilités de contrôle et, en conséquence, relèvent exclusivement du domaine de la responsabilité de l'applicateur et/ou de l'utilisateur et/ou du transformateur.




nidaplast
 environnement

an **etex** company



NIDAPLAST - Rue Paul Vaillant Couturier - 59224 THIAnt - France - Tél.: +33 (0)3 27 44 72 01
Fax : +33 (0)3 27 44 72 09 - environnement@nidaplast.com - www.nidaplast.com

S.A.S. au capital de 1 061 998 € - R.C. VALENCIENNES 971 204 474 - NAF : 2223 Z